



Les grandes enseignes de la distribution spécialisée rejoignent la démarche de sobriété énergétique

Paris, le 25 juillet 2022 - Face à la crise énergétique, les grandes enseignes de la distribution spécialisée rejoignent le protocole annoncé le 18 juillet¹. Ce protocole élaboré sous l'égide de Perifem, fédération technique du commerce, avec les grands acteurs de la distribution alimentaire et en lien avec la Fédération du Commerce et de la Distribution, vise à baisser la consommation électrique des magasins.

Le protocole, qui s'inscrit dans les objectifs de sobriété énergétique fixés par le Gouvernement, définit des mesures communes et concrètes qui seront prises par les enseignes de la distribution pour baisser leur consommation d'énergie et éviter les coupures annoncées en cas de crise. Notamment :

- Eteindre les enseignes lumineuses dès la fermeture du magasin ;
- Réduire l'intensité lumineuse, avec, avant l'arrivée du public, une diminution de l'éclairage de la surface de vente de 50%. Pendant la présence du public, l'éclairage de la surface de vente pourra également être réduit sensiblement sur les périodes critiques de consommation (sous réserve de la compatibilité technique des systèmes d'éclairage) ;
- Baisser la température ambiante des points de vente ;
- Mettre en œuvre d'autres mesures permettant une gestion plus sobre de l'énergie, comme la coupure du renouvellement d'air la nuit.

Ce protocole intègre ainsi des mesures du quotidien mises en place dès le 15 octobre prochain, auxquelles pourront s'ajouter des mesures d'urgence, à déclencher en cas de besoin et dès la connaissance de la survenue d'un pic critique, connu quelques jours auparavant et défini par l'autorité régulatrice.

Les enseignes de la distribution spécialisée membres de France Commerce – Boulanger, Electro Dépôt, Brico Dépôt, Castorama, Décathlon, Fnac Darty, Ikea, Leroy Merlin - actent aujourd'hui leur volonté de s'inscrire dans cette même démarche de sobriété énergétique en s'engageant à mettre en place ce protocole.

« Nous nous réjouissons de la mobilisation des grandes enseignes de la distribution, face à cet enjeu de sobriété énergétique et de réduction de notre consommation d'électricité. Notre secteur est le premier à annoncer des mesures concrètes, en réponse à l'appel lancé par Agnès Pannier-Runacher,

¹ Communiqué de presse – « Crise énergétique : Les enseignes s'unissent sur un protocole pour baisser la consommation électrique des magasins » - Perifem – 18 juillet 2022.

*Ministre de la Transition énergétique, et Olivia Grégoire, Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, face à la situation de crise énergétique que nous vivons. Cette décision illustre une fois de plus le caractère responsable de notre secteur, engagé depuis longtemps pour réduire son impact environnemental et promouvoir une consommation responsable. », déclare **Jacques Creyssel, Délégué général de la Fédération du Commerce et de la Distribution et porte-parole de France Commerce.***

A propos de France Commerce :

France Commerce regroupe les grandes enseignes de la distribution alimentaire et non-alimentaire. Fondée en décembre 2021, à l'initiative de la Fédération du Commerce et de la Distribution et à l'occasion des Assises du Commerce, elle a pour vocation de porter les propositions issues des Assises et de rassembler les grandes enseignes du secteur, afin de leur permettre de parler d'une seule voix.

Contact presse : Sophie Amoros – Responsable Affaires Publiques et Communication de la FCD
01 44 43 99 12 / 06 15 72 13 82 – samoros@fcd.fr